Note de conjoncture - Régime agricole

Remboursement de soins à fin décembre 2024



1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur l'année 2024 est en **baisse de 1,9** % par rapport à l'année précédente. Ce recul provient de la **diminution** de **3,5** % des effectifs de patients **non-salariés** agricoles et de **1,0** % du nombre de patients **salariés** agricoles.

En 2024, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) baisse de 0,6 % par rapport à la l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **2,9** % des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,2** % pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement	Évolution annuelle							
à fin décembre 2024	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	RA à fin décembre 2023				
Evolutions pour l'ensemble des patients	-1,9%	-3,5%	-1,0%	-4,7%				
Evolutions pour les patients en ALD	-0,6%	-2,9%	2,2%	-0,7%				
Part des patients en ALD	27%	38%	20%	26%				

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

A fin décembre 2024, les réalisations du régime agricole sont **inférieures** de **24,6 millions d'euros** aux prévisions établies au cours de l'été 2024 (sur la base des remboursements à fin mai 2024), soit un écart de 0,5 point entre l'évolution prévue (+ 2,4 %) et l'évolution réelle (+ 1,9 %). L'écart concerne dans sa grande majorité le régime des **non-salariés agricoles** (réalisations inférieures de **28,5 millions** d'euros aux prévisions, soit - 1,2 point d'écart). Les prévisions d'évolution du régime des **salariés agricoles** sont identiques aux réalisations (avec un delta d'écart en euros de **3,9 millions** d'euros soit 0,1 point).

Les écarts majeurs concernent les **médicaments** (- 17,9 millions), les remboursements des **infirmiers** (- 10,2 millions) et ceux des médecins **généralistes** (- 6,8 millions). A l'inverse, les réalisations pour les **dispositifs médicaux** et les **indemnités journalières maladie** sont supérieures aux prévisions (respectivement + 8,6 millions et + 6,6 millions).

Soins de ville (1)	Régime agricole			N	on-salariés		Salariés			
Janv. à déc. 2024 (en millions d'euros)	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	
Montant	5 182,4	5 207,0	-24,6	2 387,3	2 415,8	-28,5	2 795,1	2 791,2	+3,9	
Evolution	+1,9%	+2,4%	-0,5 pt	-0,6%	+0,6%	-1,2 pt	+4,1%	+4,0%	0,1 pt	

^{*} prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2024

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

(2) - Données avec arrondies.

Source : MSA.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO[1])

Le mois de décembre clôture 2024 avec des **remboursements de soins de ville** sur une tendance similaire à celle du mois précédent, c'est-à-dire, assez soutenue au regard des autres mois. Sur l'année 2024, les remboursements progressent de **1,3** % comparés à 2023. Cette hausse résulte de l'augmentation de **3,5** % des remboursements du régime des **salariés agricoles**. Le régime des **non-salariés agricoles** baisse lui de **1,2** %.

Les montants remboursés d'honoraires des **médecins généralistes** diminuent de **1,6** % sur l'ensemble de 2024. Cependant, une fois enlevée la participation forfaitaire (PF) dont le montant a augmenté en cours d'année, les montants sur l'année sont stables (+ 0,1 %). A noter qu'à compter du 22 décembre, le montant de la consultation est passé à 30 euros ce qui pourrait expliquer une partie de l'évolution mensuelle de +1,9 % par rapport à novembre.

Les montants remboursés pour des soins de **médecins spécialistes** augmentent de 1,5 % à fin 2024 malgré une légère baisse par rapport à novembre (-0,7 %). Hors PF, l'évolution est plus soutenue avec + 2,1 %.

Les honoraires pour **soins dentaires** diminuent de **8,1** % à fin décembre du fait du passage de 30 à 40 % du ticket modérateur. Hors cette moindre prise en charge, l'évolution aurait été positive (+ 1,0 %). Décembre atténue le dynamisme du mois précédent.

Il en est de même pour les remboursements de soins de **kinésithérapie** qui diminuent de - 2,1 % par rapport à novembre. Sur l'ensemble de l'année 2024, ils augmentent de 1,3 %.

Les remboursements de soins **infirmiers** diminuent à fin décembre de 0,9 %. La tendance est cependant haussière depuis la rentrée 2024.

Les **laboratoires** ont des remboursements en diminution de 10,9 % car l'année 2023 comportait une forte activité sur les tests Covid. La décroissance de ce poste serait moindre hors PF avec - 7,4 %.

Les remboursements de **transports** sanitaires et non sanitaires de patients croissent tous deux de 2,8 % à fin décembre.

A fin décembre, les versements **d'indemnité journalière** (IJ) **maladie** s'accentuent par rapport à 2023 : + 4,3 %. Ce dernier mois de l'année présente les versements mensuels les plus importants de l'année 2024. Malgré une légère baisse par rapport à novembre, les remboursements du mois de décembre des **IJ AT** concluent l'année avec un taux soutenu de + 3,7 %.

En dépit d'oscillations à signes alternés, les remboursements de **médicaments de ville** augmentent sur l'ensemble de l'année de 3,2 % (soit 0,6 point de moins que le montant hors Franchises). Les remboursements des **médicaments rétrocédés** suivent leur tendance à la baisse avec - 5,1 %.

Enfin, les **dispositifs médicaux** sont en hausse de **2,2** %, avec une évolution par rapport au mois précédent de + 1.4%.

en date de remboursement CVS-CJO à fin décembre 2024 Régime Agricole Non-salariés Salariés RA à fin décembre 2024 Arricédent RA TOTAL SOINS DE VILLE +1,3% -1,2% +3,5% -0,3% -0,3% Soins de ville hors produits de santé +0,5% -2,4% +2,8% -1,2% +0,0% Honoraires des médecins et dentistes libéraux -0,7% -3,4% +1,4% +2,3% -0,2% - Médecins généralistes -1,6% -4,4% +0,8% -2,4% +1,9% - Médecins spécialistes +1,5% -1,1% +3,6% +4,7% -0,7% - Dentistes -8,1% -10,9% -6,3% +1,9% -1,6% Soins d'auxiliaires médicaux libéraux +0,1% -2,5% +4,3% +1,2% -0,1% - Masseurs-kinésithérapeutes +1,3% -1,5% +4,5% +3,2% -2,1% - Infirmiers -0,9% -3,1% +3,5% -3,1% +1,0% Laboratoires -10,9% -14,0% -8,2% -25,7% -2,5% Fr	Évolution des remboursements de soins de ville		Évolution par rapport au mois			
Soins de ville hors produits de santé +0,5% -2,4% +2,8% -1,2% +0,0% Honoraires des médecins et dentistes libéraux -0,7% -3,4% +1,4% +2,3% -0,2% - Médecins généralistes -1,6% -4,4% +0,8% -2,4% +1,9% - Médecins spécialistes +1,5% -1,1% +3,6% +4,7% -0,7% - Dentistes -8,1% -10,9% -6,3% +1,9% -1,6% Soins d'auxiliaires médicaux libéraux +0,1% -2,5% +4,3% -1,2% +0,1% - Masseurs-kinésithérapeutes +1,3% -1,5% +4,5% +3,2% -2,1% - Infirmiers -0,9% -3,1% +3,5% -3,1% +1,0% Laboratoires -10,9% -14,0% -8,2% -25,7% -2,5% Frais de transports +2,8% +0,5% +5,2% +4,8% -0,3% Indemnités journalières (IJ) : +4,1% +5,0% +3,9% -2,0% +0,9% - IJ arme +3,2% +4,1% <	the contract of the contract o	_	-	Salariés	déc.	précédent
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	TOTAL SOINS DE VILLE	+1,3%	-1,2%	+3,5%	-0,3%	-0,3%
- Médecins généralistes - 1,6% - 4,4% - 1,1% - 3,6% - 2,4% - 1,19% - 0,7% - Dentistes - 8,1% - 10,9% - 6,3% - 1,2% - 1,6% - 1,6% - 10,9% - 6,3% - 1,2% - 1,6% - 1,6% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,9% - 1,6% - 1,1% - 1,9% - 1,6% - 1,1% - 1,9% - 1,6% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,1% - 1,5% - 1,6% - 1,5% - 1,6	Soins de ville hors produits de santé	+0,5%	-2,4%	+2,8%	-1,2%	+0,0%
- Médecins spécialistes - Dentistes - B,1% - 10,9% - 6,3% - 11,9% - 1,6% - 10,9% - 6,3% - 11,9% - 1,6% - 11,9% - 1,6% - 11,9% - 1,2% - 1,2% - 1,1% - 1,6% - 1,2% - 1,2% - 1,2% - 1,2% - 1,2% - 1,2% - 1,2% - 1,2% - 1,2% - 1,2% - 1,2% - 1,2% - 1,2% - 1,2% - 2,1% - 1,3% - 1,5% - 3,1% - 1,2% - 2,1% - 1,3% - 1,5% - 3,1% - 1,0% - 1,09% - 3,1% - 3,1% - 1,0% -	Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,7%	-3,4%	+1,4%	+2,3%	-0,2%
- Dentistes	- Médecins généralistes	-1,6%	-4,4%	+0,8%	-2,4%	+1,9%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux +0,1% -2,5% +4,3% -1,2% +0,1% - Masseurs-kinésithérapeutes +1,3% -1,5% +4,5% +3,2% -2,1% - Infirmiers -0,9% -3,1% +3,5% -3,1% +1,0% Laboratoires -10,9% -14,0% -8,2% -25,7% -2,5% Frais de transports +2,8% +0,5% +5,2% +4,8% -0,3% Indemnités journalières (IJ) : +4,1% +5,0% +3,9% -2,0% +0,9% - IJ maladie +4,3% +6,9% +3,8% -4,1% +1,9% - IJ ATMP +3,7% +1,6% +4,1% +2,0% -0,8% Produits de santé (médicaments + LPP) +2,6% +0,5% +4,8% +1,2% -0,9% Médicaments : +2,7% +1,0% +4,5% +1,4% -1,6% -1,9% - Médicaments rétrocédés -5,1% -14,7% +2,1% -6,9% +3,3%	- Médecins spécialistes	+1,5%	-1,1%	+3,6%	+4,7%	-0,7%
- Masseurs-kinésithérapeutes - Infirmiers - 0,9% - 3,1% - 1,5% - 3,1% - 1,5% - 3,1% - 1,0% - 3,1% - 1,0% - 3,1% - 1,0% - 3,1% - 1,0% - 14,0% - 8,2% - 25,7% - 2,5%	- Dentistes	-8,1%	-10,9%	-6,3%	+1,9%	-1,6%
- Infirmiers	Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,1%	-2,5%	+4,3%	-1,2%	+0,1%
Laboratoires -10,9% -14,0% -8,2% -25,7% -2,5% Frais de transports +2,8% +0,5% +5,2% +4,8% -0,3% Indemnités journalières (IJ): +4,1% +5,0% +3,9% -2,0% +0,9% - IJ maladie +4,3% +6,9% +3,8% -4,1% +1,9% - IJ ATMP +3,7% +1,6% +4,1% +2,0% -0,8% Produits de santé (médicaments + LPP) +2,6% +0,5% +4,8% +1,2% -0,9% Médicaments: +2,7% +1,0% +4,5% +1,4% -1,6% - Médicaments délivrés en ville +3,2% +1,8% +4,7% +2,0% -1,9% - Médicaments rétrocédés -5,1% -14,7% +2,1% -6,9% +3,3%	- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,3%	-1,5%	+4,5%	+3,2%	-2,1%
Frais de transports +2,8% +0,5% +5,2% +4,8% -0,3% Indemnités journalières (IJ) : +4,1% +5,0% +3,9% -2,0% +0,9% - IJ maladie +4,3% +6,9% +3,8% -4,1% +1,9% - IJ ATMP +3,7% +1,6% +4,1% +2,0% -0,8% Produits de santé (médicaments + LPP) +2,6% +0,5% +4,8% +1,2% -0,9% Médicaments : +2,7% +1,0% +4,5% +1,4% -1,6% - Médicaments délivrés en ville +3,2% +1,8% +4,7% +2,0% -1,9% - Médicaments rétrocédés -5,1% -14,7% +2,1% -6,9% +3,3%	- Infirmiers	-0,9%	-3,1%	+3,5%	-3,1%	+1,0%
Indemnités journalières (IJ) : +4,1% +5,0% +3,9% -2,0% +0,9% - IJ maladie +4,3% +6,9% +3,8% -4,1% +1,9% - IJ ATMP +3,7% +1,6% +4,1% +2,0% -0,8% Produits de santé (médicaments + LPP) +2,6% +0,5% +4,8% +1,2% -0,9% Médicaments : +2,7% +1,0% +4,5% +1,4% -1,6% - Médicaments délivrés en ville +3,2% +1,8% +4,7% +2,0% -1,9% - Médicaments rétrocédés -5,1% -14,7% +2,1% -6,9% +3,3%	Laboratoires	-10,9%	-14,0%	-8,2%	-25,7%	-2,5%
- IJ maladie	Frais de transports	+2,8%	+0,5%	+5,2%	+4,8%	-0,3%
- IJ ATMP +3,7% +1,6% +4,1% +2,0% -0,8% Produits de santé (médicaments + LPP) +2,6% +0,5% +4,8% +1,2% -0,9% Médicaments : +2,7% +1,0% +4,5% +1,4% -1,6% -4,0% +3,2% +1,8% +4,7% +2,0% -1,9% -5,1% -14,7% +2,1% -6,9% +3,3%	Indemnités journalières (IJ) :	+4,1%	+5,0%	+3,9%	-2,0%	+0,9%
Produits de santé (médicaments + LPP) +2,6% +0,5% +4,8% +1,2% -0,9% Médicaments : +2,7% +1,0% +4,5% +1,4% -1,6% - Médicaments délivrés en ville +3,2% +1,8% +4,7% +2,0% -1,9% - Médicaments rétrocédés -5,1% -14,7% +2,1% -6,9% +3,3%	- IJ maladie	+4,3%	+6,9%	+3,8%	-4,1%	+1,9%
Médicaments : +2,7% +1,0% +4,5% +1,4% -1,6% - Médicaments délivrés en ville +3,2% +1,8% +4,7% +2,0% -1,9% - Médicaments rétrocédés -5,1% -14,7% +2,1% -6,9% +3,3%	- IJ ATMP	+3,7%	+1,6%	+4,1%	+2,0%	-0,8%
- Médicaments délivrés en ville +3,2% +1,8% +4,7% +2,0% -1,9% - Médicaments rétrocédés -5,1% -14,7% +2,1% -6,9% +3,3%	Produits de santé (médicaments + LPP)	+2,6%	+0,5%	+4,8%	+1,2%	-0,9%
- Médicaments rétrocédés -5,1% -14,7% +2,1% -6,9% +3,3%	Médicaments :	+2,7%	+1,0%	+4,5%	+1,4%	-1,6%
	- Médicaments délivrés en ville	+3,2%	+1,8%	+4,7%	+2,0%	-1,9%
LPP +2,2% -1,0% +6,1% +0,5% +1,4%	- Médicaments rétrocédés	-5,1%	-14,7%	+2,1%	-6,9%	+3,3%
	LPP	+2,2%	-1,0%	+6,1%	+0,5%	+1,4%

Source : MSA.

2

^{[1] -} Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO[1])

En dates de soins, les dépenses de soins de ville du régime agricole en octobre diminuent après deux mois plus marqués. Les remboursements à fin octobre sont supérieurs de 1,7 % à ceux de la même période l'an passé. L'évolution chez les non-salariés agricoles est légèrement négative (- 0,6 %) tandis que les dépenses des salariés agricoles progressent à hauteur de + 3,7 %. Sur douze mois glissants, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à + 1,7 %.

Les remboursements de soins de **médecine générale** stagnent à fin octobre. Les montants remboursés hors participation forfaitaire (PF) augmentent eux de 1,5 %. Si septembre fut un mois fort, les montants remboursés d'octobre lui sont inférieurs de 3,7 %, tout en restant à des niveaux similaires aux mois précédents (août et juin).

Les honoraires remboursés des **médecins spécialistes** croissent de **2,0 %** à fin octobre malgré une légère baisse par rapport au mois précédent (- 0,9 %) en raison du recul des consultations (- 3,0 % entre septembre et octobre). Hors PF. les montants remboursés augmentent de 2.7 %.

Suite au passage de 30 à 40 % du ticket modérateur, les remboursements **d'honoraires dentaires** diminuent de **9,9** % à fin octobre. Octobre signe un niveau de remboursement similaire au mois précèdent.

Les soins de **kinésithérapie** progressent à fin octobre de 1,5 %. Le taux PCAP des soins infirmiers est de + 0,6 %. Une baisse mensuelle de l'ordre de - 0,5 % s'observe pour ces deux séries à la suite d'un mois de rentrée fort.

Les remboursements d'analyses médicales poursuivent leur baisse à fin octobre avec - 9,9 %. L'explication réside en partie dans l'ampleur des tests Covid réalisés en 2023. Les montants remboursés hors PF diminuent moins fortement (- 6,4 %).

Le **transport** de patient (sanitaire et non sanitaire) s'accroit. Les montants remboursés augmentent de **2,4** % à fin octobre avec une évolution mensuelle moins forte que le mois précédent.

Le taux PCAP des versements des **indemnités journalières** (IJ) **maladie** est soutenu à fin octobre avec **+ 5,2** %. Les remboursements mensuels restent à un niveau élevé depuis juin malgré la faible baisse d'octobre (- 0,4 %). Les versements **d'IJ ATMP** sont en hausse modérée avec + 1,0 % et une évolution mensuelle stable (+ 0,1 %).

Une fois n'est pas coutume, les montants remboursés pour les **officines de ville** en octobre sont inférieurs aux montants du mois précédent. Sur les dix premiers mois de l'année 2024, le taux PCAP reste soutenu avec **+ 3,8 %**. Concernant les **médicaments rétrocédés**, les remboursements en évolution PCAP sont négatifs avec - 4,3 %. Après une baisse à la rentrée, les montants remboursés sont stable ce mois-ci.

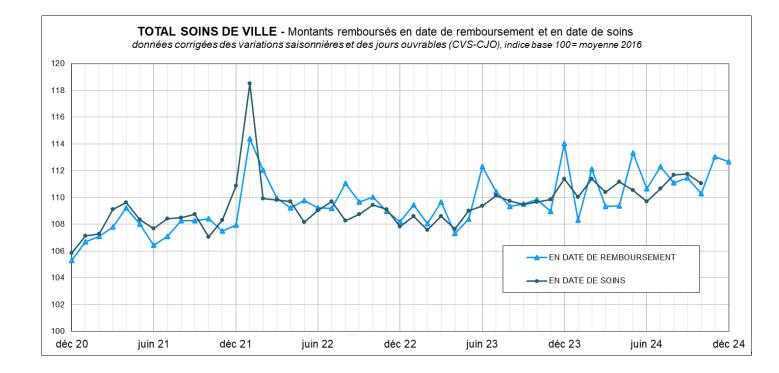
Les remboursements de dispositifs médicaux sur dix mois augmentent de 2,3 %, avec + 0,5 % ce mois-ci.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois
à fin octobre 2024 avec les remb. à fin décembre 2024	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	RA à fin oct. 2023	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	RAàfin oct. 2023	précédent RA
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,7%	-0,4%	+3,7%	-1,0%	+1,7%	-0,6%	+3,7%	-1,0%	-0,6%
Soins de ville hors produits de santé	+0,9%	-1,6%	+3,0%	-2,0%	+0,9%	-1,8%	+3,0%	-2,2%	-0,7%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,2%	-2,5%	+2,3%	+1,6%	-0,3%	-3,2%	+1,9%	+1,6%	-1,5%
- Médecins généralistes	+0,1%	-3,0%	+2,7%	-3,6%	-0,0%	-3,1%	+2,6%	-3,7%	-3,7%
- Médecins spécialistes	+2,8%	+0,1%	+4,9%	+3,8%	+2,0%	-0,9%	+4,4%	+3,8%	-0,9%
- Dentistes	-9,4%	-12,2%	-7,4%	+3,2%	-9,9%	-12,8%	-7,9%	+2,9%	-0,1%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+1,2%	-1,4%	+5,4%	-1,6%	+1,3%	-1,3%	+5,4%	-1,8%	-0,4%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,0%	-0,6%	+5,0%	+3,9%	+1,5%	-1,2%	+4,6%	+3,7%	-0,4%
- Infirmiers	+0,4%	-1,9%	+4,8%	-4,0%	+0,6%	-1,6%	+5,0%	-4,0%	-0,5%
Laboratoires	-10,9%	-13,8%	-8,3%	-27,2%	-9,9%	-13,2%	-7,1%	-26,5%	-1,3%
Frais de transports	+3,1%	+0,7%	+5,7%	+5,4%	+2,4%	+0,3%	+4,6%	+5,3%	+0,3%
Indemnités journalières (IJ) :	+3,3%	+4,9%	+3,0%	-3,5%	+3,7%	+4,9%	+3,5%	-4,4%	-0,2%
- IJ maladie	+4,3%	+7,5%	+3,7%	-5,9%	+5,2%	+7,6%	+4,8%	-7,5%	-0,4%
- IJ ATMP	+1,5%	+0,4%	+1,7%	+1,0%	+1,0%	-0,0%	+1,2%	+1,4%	+0,1%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,1%	+1,3%	+5,0%	+0,7%	+3,1%	+1,3%	+5,0%	+1,0%	-0,5%
Médicaments :	+3,4%	+2,0%	+4,9%	+0,6%	+3,3%	+1,9%	+4,8%	+1,0%	-0,9%
- Médicaments délivrés en ville	+4,0%	+2,9%	+5,1%	+1,4%	+3,8%	+2,7%	+5,0%	+1,6%	-0,9%
- Médicaments rétrocédés	-5,0%	-13,9%	+1,7%	-9,3%	-4,3%	-13,4%	+2,4%	-8,3%	+0,0%
LPP	+2,2%	-0,6%	+5,6%	+0,8%	+2,3%	-0,6%	+5,9%	+1,0%	+0,5%

Source : MSA.

3

^{[1] -} Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.



5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO[1])

En date de soins CVS-CJO, les dépenses relatives à l'ODMCO sont en hausse de 2,1 % à fin octobre 2024 par rapport aux mêmes mois de l'année dernière. La part tarif et les dépenses relatives aux médicaments en sus ont progressé respectivement de 1,5 % et 12,0 %. Seuls les dispositifs médicaux en sus ont connu une baisse de 2,9 %.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO			n en ACM plète mobile)		Év (période co	Évolution par rapport		
à fin octobre 2024 avec les remboursements à fin décembre 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin octobre 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	au mois précédent RA
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+3,3%	+0,2%	+6,8%	+5,6%	+2,1%	-1,1%	+5,1%	+1,5%
- Part tarif	+2,9%	-0,5%	+6,9%	+4,7%	+1,5%	-2,0%	+5,1%	+1,1%
- Médicaments en sus	+11,6%	+16,1%	+8,4%	+16,2%	+12,0%	+16,6%	+8,3%	+7,5%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	-1,7%	-5,4%	+3,6%	+3,5%	-2,9%	-6,6%	+1,2%	-1,1%

Source : MSA.

^[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

Les **remboursements de médicaments délivrés en officine** en date de remboursement et en données brutes progressent de **3,8** % en 2024, après **6,1** % **en 2023**.

L'arrivée du générique **rivaroxaban** en mars 2024 entraine une forte baisse des montants remboursés de son princeps le **Xarelto**®. Ainsi, l'anticoagulant oral direct chute de 57,7 % en 2024, ce qui impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **- 1,4 point**.

A l'inverse, l'usage progressif de médicaments innovants et onéreux depuis le début de leur commercialisation, et l'extension d'indication entrainent à la hausse les montants remboursés.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires poursuivent leur tendance à la hausse depuis leur commercialisation et contribuent fortement à la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel**®, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,1 points**.
- **Forxiga**® et **Entresto**®, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,6 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate ou celui du poumon, dont la tendance à la hausse se poursuit également depuis leur commercialisation :

- **Erleada®, Xtandi® et Nubeqa®**, trois médicaments contre le cancer de la prostate, commercialisés respectivement en avril 2020, février 2014 et mars 2021, impactent ensemble l'évolution des remboursements de 0.7 point.
- Le traitement contre le cancer du poumon Tagrisso®, commercialisé en juillet 2019, impacte l'évolution à hauteur de 0,1 point.

Enfin, parmi les médicaments plus récents et qui contribuent le plus à la croissance se trouve un traitement contre la leucémie, **Calquence**®, commercialisé en avril 2023 et qui impacte l'évolution des remboursements de **0,3 point**.

Covid-19

A compter du 24 février 2024, la distribution d'un traitement contre la Covid-19, le **Paxlovid**®, a rejoint les circuits d'approvisionnement classiques mettant fin au stock d'État mis en place depuis février 2022. Son prix est fixé à 999,20 € TTC, hors honoraires de dispensation. Depuis mars 2024, ses montants remboursés ont augmenté, pour représenter **2 024 000** € entre mars et décembre 2024, soit 202 000 € par mois contre moins de 4 000 € par mois auparavant.

Campagne de vaccination contre la grippe

Depuis le début de la campagne, **590 800 personnes** se sont fait vacciner contre la grippe dont **515 500 âgées de plus de 65 ans**. Leur taux de vaccination est de **53,2 % à fin décembre 2024**, soit 0,8 point de moins que lors de la précédente campagne qui avait commencé deux jours plus tard.

Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile. **ALD :** Affection de longue durée

CVS-CJO: Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA: Dotation modulée à l'activité. **Fir**: Fonds d'investissement régional.

LPP: Liste des produits et des prestations.

ODMCO: Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN: Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.



Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds
Directrice de la publication, Nadia JOUBERT
Département Prestations maladie, Damien Ozenfant, Claire Raoult
Note réalisée par Adriel Attal, Naila Boussaid, Sabrina Hidouche, Emmanuel Tourneux





ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin décembre 2024

A fin décembre 2024, en données CVS-CJO, les remboursements de soins de villes hors Covid augmentent de + 1,5 % par rapport à la même période l'an passé, soit 0,2 point de moins que l'évolution y compris Covid. L'écart est peu marqué, autant chez les salariés agricoles (- 0,3 point de différence) que chez les non-salariés agricoles (- 0,2 point de différence).

Concernant les analyses en **laboratoires**, les montants remboursés hors Covid baissent de **8,5** %, ce qui représente un différentiel de 2,4 points avec les prestations y compris Covid. Les tests Covid étaient encore nombreux en 2023 et viennent minorer les évolutions avec Covid (- 10,9 %).

Pour les **IJ Maladie**, hors Covid, elles progressent de **5,6** % alors que ce taux descend à 4,3 % avec les arrêts liés à la Covid, soit 1,3 point de moins.

Évolution des remboursements de soins de ville	Evolution	hors actes s Covid (1)	pécifiques	différentiel avec les évolutions yc actes Covid			
en date de remboursement CVS-CJO à fin décembre 2024	Év	olution annue	elle	Ecart en évolution annuelle			
u mi decemere 2021	RA	NSA	SA	RA	NSA	SA	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,5%	-1,1%	+3,8%	0,2 pt	0,2 pt	0,3 pt	
Soins de ville hors produits de santé	+0,9%	-2,2%	+3,3%	0,4 pt	0,2 pt	0,6 pt	
Honoraires des médecins et dentistes libérau	-0,6%	-3,4%	+1,5%	0,1 pt	0,0 pt	0,2 pt	
- Médecins généralistes (2)	-1,6%	-4,5%	+0,9%	0,0 pt	-0,1 pt	0,1 pt	
- Médecins spécialistes (2)	+1,7%	-1,0%	+3,9%	0,2 pt	0,1 pt	0,2 pt	
- Dentistes	-8,1%	-10,9%	-6,3%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,2%	-2,4%	+4,5%	0,1 pt	0,1 pt	0,2 pt	
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+1,3%	-1,5%	+4,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	
- Infirmiers (4)	-0,7%	-3,0%	+3,8%	0,1 pt	0,1 pt	0,2 pt	
Laboratoires (5)	-8,5%	-11,9%	-5,5%	2,4 pt	2,1 pt	2,6 pt	
Frais de transports	+2,8%	+0,5%	+5,2%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	
Indemnités journalières (IJ) :	+4,9%	+4,8%	+4,9%	0,8 pt	-0,2 pt	1,0 pt	
- IJ maladie (6)	+5,6%	+6,6%	+5,4%	1,3 pt	-0,3 pt	1,7 pt	
- IJ ATMP	+3,7%	+1,6%	+4,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	
Autres prestations dont centres de santé (2)	+5,5%	+1,8%	+8,9%	-0,2 pt	-0,2 pt	-0,2 pt	
Produits de santé (médicaments + LPP)	+2,6%	+0,6%	+4,7%	0,0 pt	0,2 pt	-0,2 pt	
Médicaments :	+2,7%	+1,2%	+4,3%	0,0 pt	0,2 pt	-0,2 pt	
- Médicaments délivrés en ville (7)	+3,2%	+2,1%	+4,4%	0,0 pt	0,3 pt	-0,2 pt	
- Médicaments rétrocédés	-5,1%	-14,7%	+2,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	
LPP	+2,2%	-1,0%	+6,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	
						Source : MSA.	

- <u>Source</u> : MSA
- (1) actes exclus: consultation pré-vaccination, acte de vaccination, délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires
- (2) actes exclus: consultation pré-vaccination, acte de vaccination, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques),
- (3) actes exclus: tests de dépistage COVID-19 (PCR)
- (4) actes exclus : acte de vaccination, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)
- (5) actes exclus: tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)
- (6) actes exclus : IJ dérogatoires
- (7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

